Manuel Utilisateur
Déclaration d'échanges de semences

Paris, le 7 juillet 2022

Quoi déclarer ?

Les données à déclarer sont les flux physiques de semences (passage physique des frontières françaises des semences et non pas les mouvements financiers) :

- les introductions de semences (intra communautaires)
- les expéditions de semences (intra communautaires)
- les exportations de semences (Hors Union Européenne)
- les retours sur exportations (Pays d'origine des semences = France)

Il faut s'appuyer sur les documents douaniers (Déclarations d'échanges de biens -> DEB ou EXA (documents délivrés par les douanes à l'exportation des semences)

Pourquoi déclarer ?

Les Déclarations d'Echanges de Semences (DES) **doivent** nous être envoyées tous les mois afin de permettre une cohérence du bilan comptabilité matière en fin de campagne. Effectivement, les données enregistrées sont prises en compte dans l'assiette de facturation CVO 1ère mise en marché. L'omission de déclaration ou l'erreur déclarative peut donc entrainer une facturation erronée.

Où trouver le fichier de déclaration d'échanges de semences (DES) ?

1. Via ce lien de téléchargement : www.semae.fr/uploads/DES.xlsx

2. Depuis le site internet www.semae.fr
    1. Dans l'onglet « Je suis » → « Importateur – Exportateur »
       ou
       Directement grâce à ce lien : www.semae.fr/importateur-exportateur/
    2. Descendre à la rubrique « Déclaration des échanges de semences »
    3. Cliquer sur le « Fichier Déclaration Echanges de Semences (DES) »

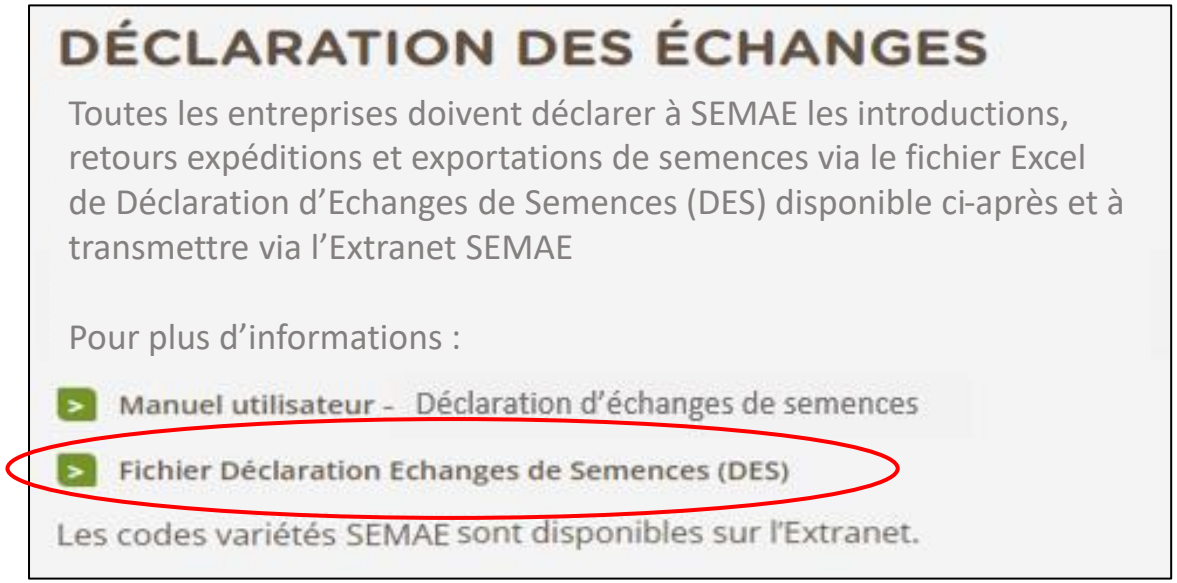

Comment remplir le fichier Déclarations d'échanges de semences (DES) ?

Exemple :

Campagne	Type d'opération	N° SEMAE	Référence DEB ou N° des EX1 (I)	Espèce	Code Espèce	CAT	Pays de provenance (si introduction) ou destination (si exportation)	Code Pays Reglément (CE) N°1833/2006	Pays de production (origine)	Code Pays	Variété	Code Variété	Poids net en kg	Valeur en euros	Date opération	Classe nationale (II)	Classe CE (II)	Calibre (II)	Semences Bio (B) ou OGM (G)	Observations
20212022	E	123456	123AB4567C8D	FETUQUE ROUGE	54	SB	PAYS-BAS	NL	France	FR	RAPID	0005	1 234	1 234	01/01/2022	E	CE1	1234	B	

- Ne pas fusionner/supprimer/modifier les colonnes.
- Respecter les formats en commentaire de chaque colonne.
- Enregistrer avec le titre au format : « NOMENTREPRISE-123-INT-MMAAAA »
- Formats de fichier acceptés : .XLS ou .XLSX

Comment se connecter à l'Extranet Semae ?

identifiant :

mot de passe : S'identifier

mot de passe et/ou identifiant oublié

Si vous ne disposez pas encore d'identifiant pour accéder à l'extranet, merci de bien vouloir lire les conditions d'ouverture de compte suivantes : Conditions d'ouverture

Si vous n'avez pas d'identifiant pour accéder à l'Extranet, vous pouvez ouvrir un compte en cliquant sur ce bouton.

Saisir votre identifiant ainsi que votre mot de passe afin d'accéder au menu principal de l'Extranet

Accueil - Menu principal

utilisateur : CLERC Laetitia compte : TEST EXTRANET ROUDOT 0440 (environnement de recettage)

- Imports et exports
  - Déclaration des imports depuis un pays tiers
  - Déclaration d'échanges de semences
- Compte de l'utilisateur
  - Modification du profil
  - Envoyer un message à l'administrateur de l'Extranet
  - Connexion à un autre compte
  - Déconnexion

Le lien vers les déclarations d'échanges de semences se trouve dans le menu « Imports et exports »

Comment créer un nouveau dossier de déclaration ?

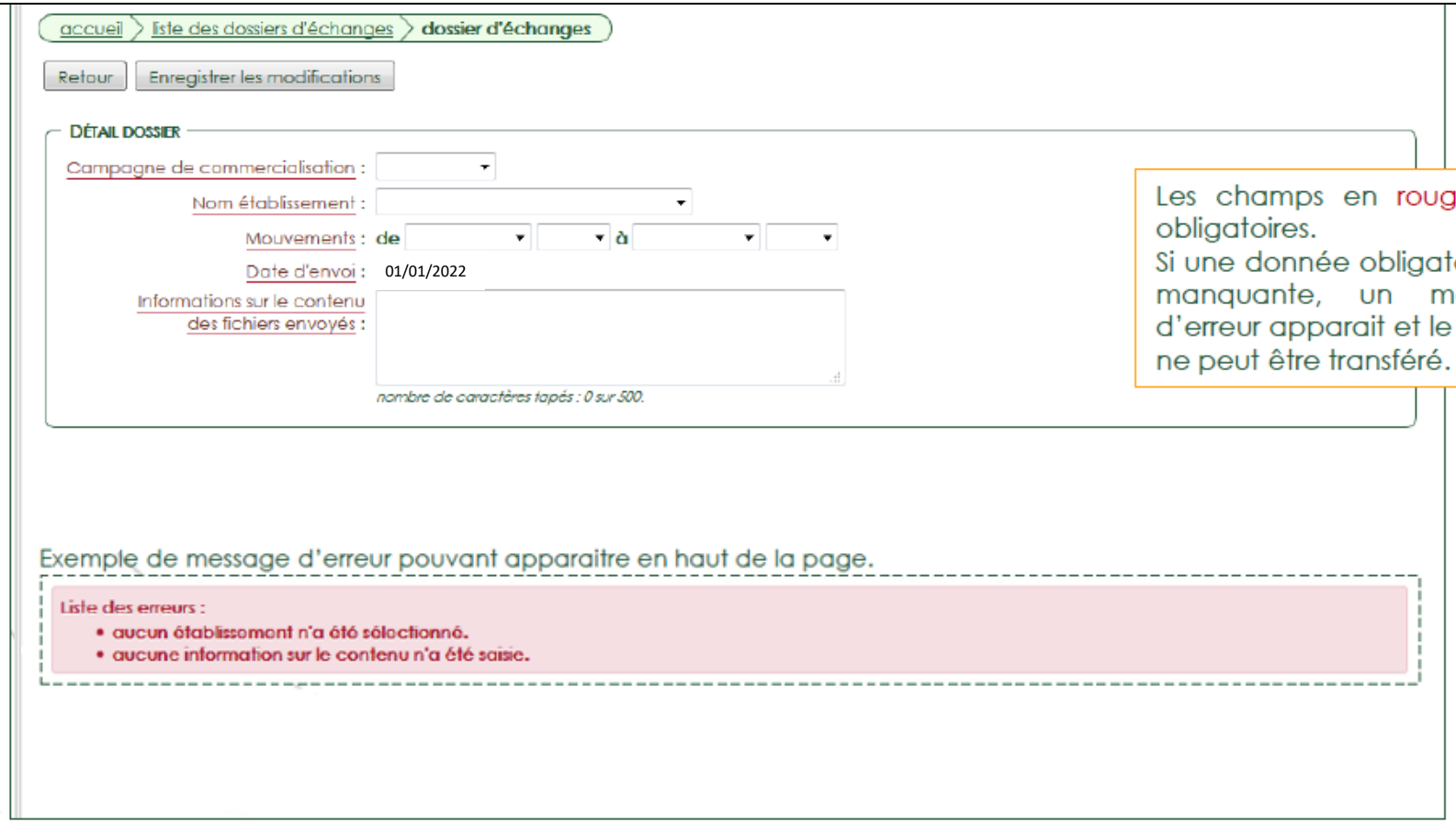

Les champs en rouge sont obligatoires.
Si une donnée obligatoire est manquante, un message d'erreur apparait et le dossier ne peut être transféré.

Comment ajouter un fichier ?

Sélectionner le fichier à ajouter.

Une observation sur le fichier peut être ajoutée (facultative)

Bouton de chargement du fichier et de son observation.

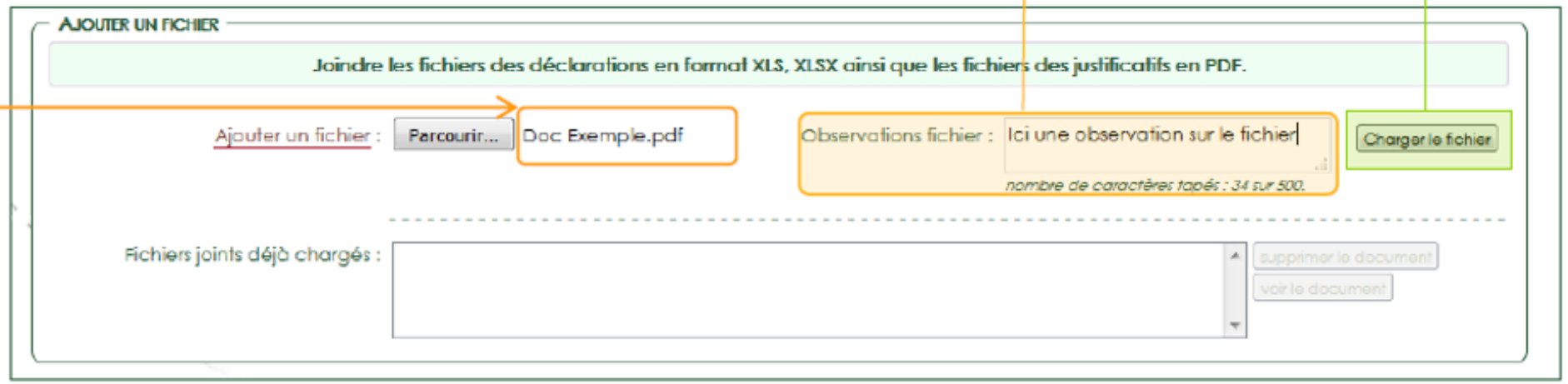

Comment visualiser/supprimer un fichier ?

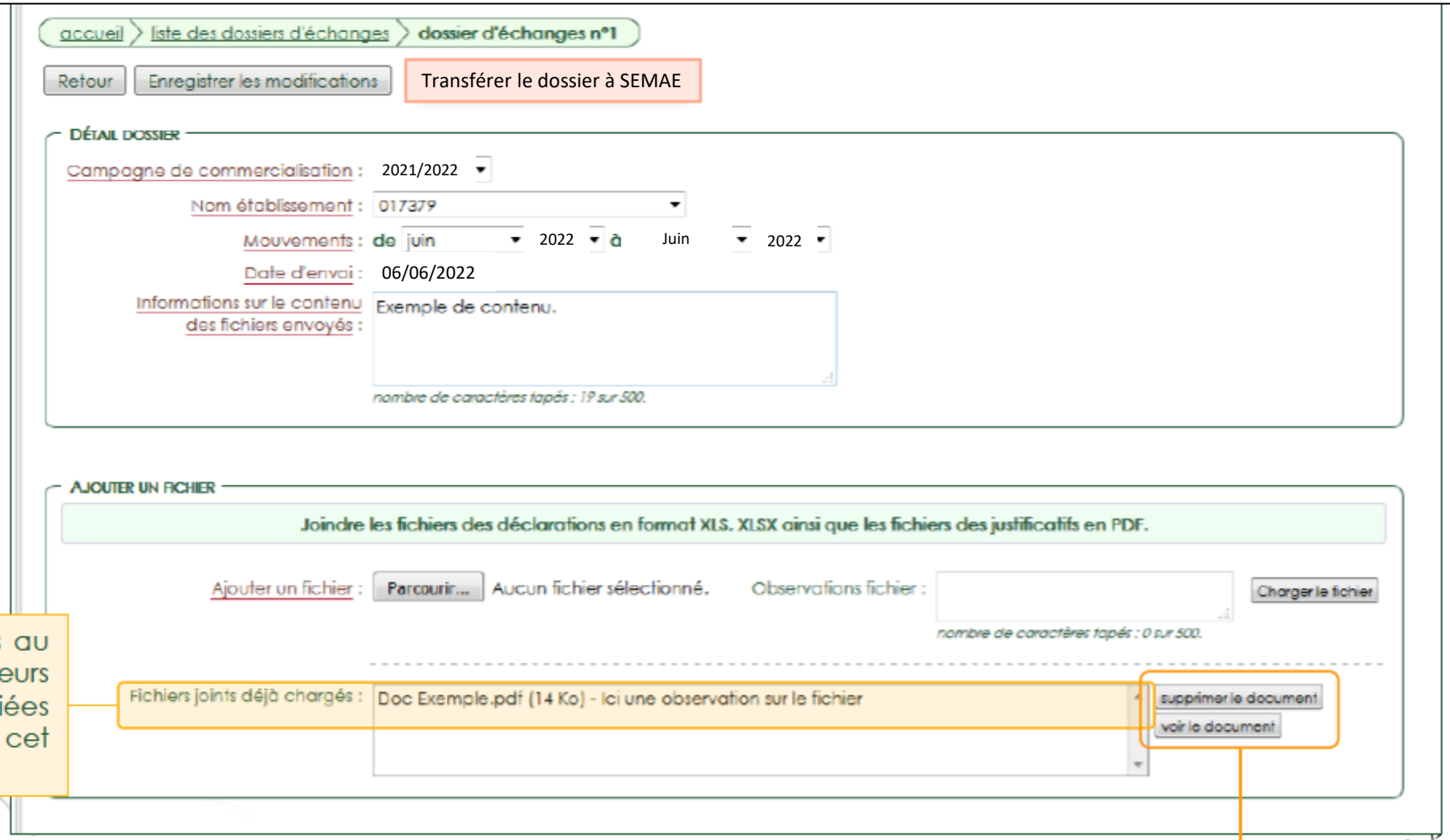

Les fichiers ajoutés au dossier ainsi que leurs observations associées sont visibles à cet endroit.

Sélectionner le fichier dans la liste puis cliquer sur la fonction à réaliser.

Comment transférer un dossier de déclaration à Semae (1) ?

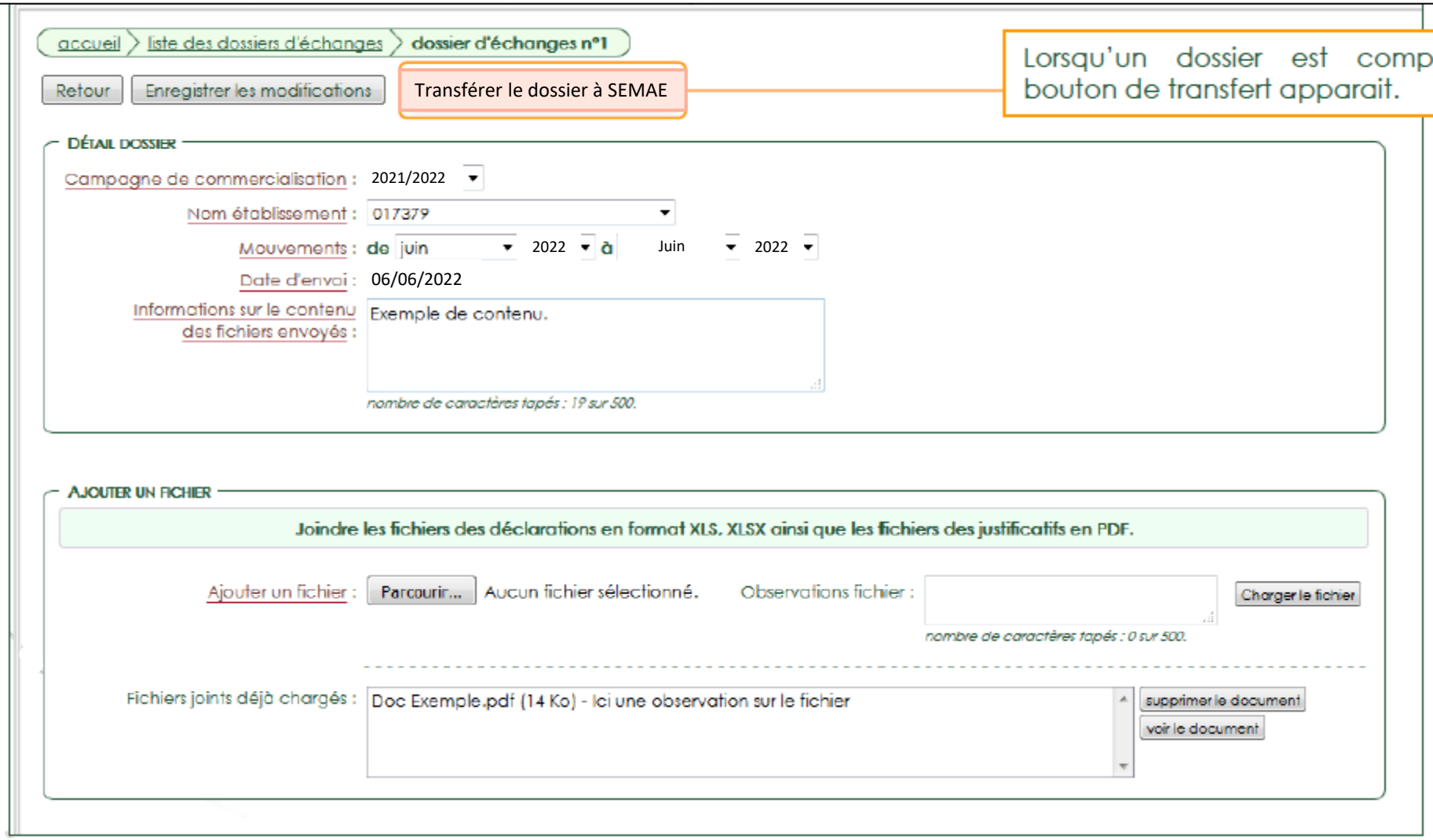

Comment transférer un dossier de déclaration à Semae (2) ?

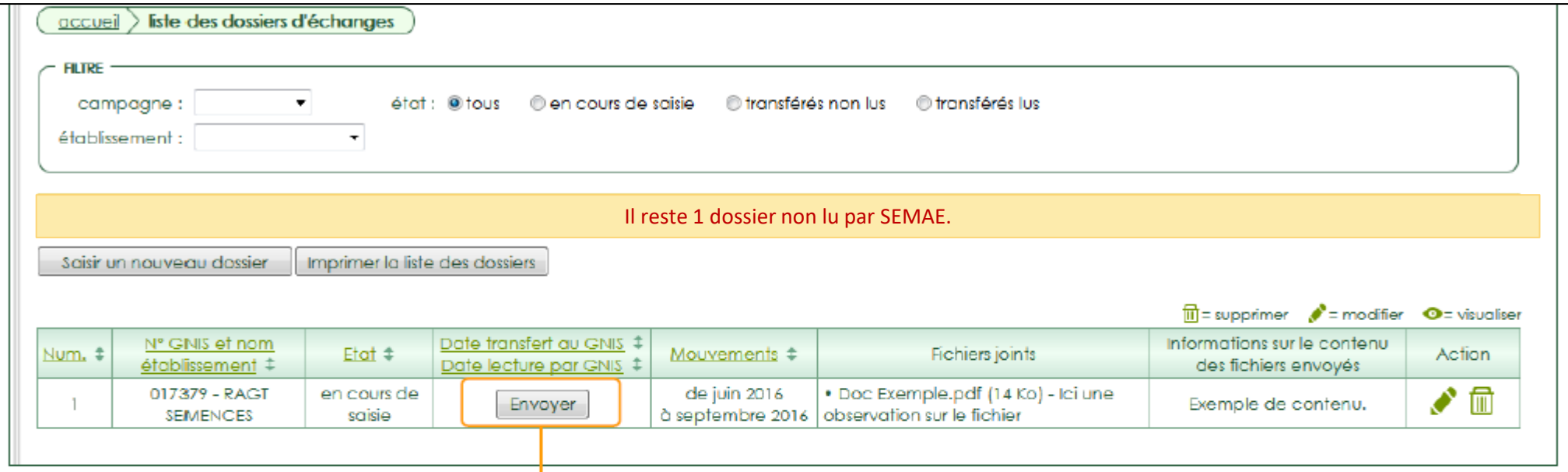

Il est possible de transférer un dossier directement depuis la liste des déclarations d'échanges de semences via ce bouton. Il faut cependant que le dossier soit complet.

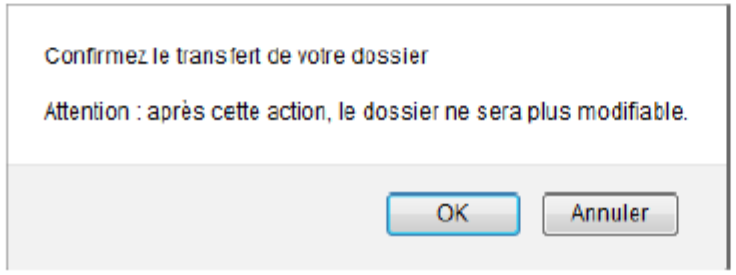

Un message de confirmation s'affichera après envoi.

Comment consulter la liste des déclarations d'échanges de semences ?

Information indiquant le nombre de dossier qui n'ont pas encore été lus par SEMAE.

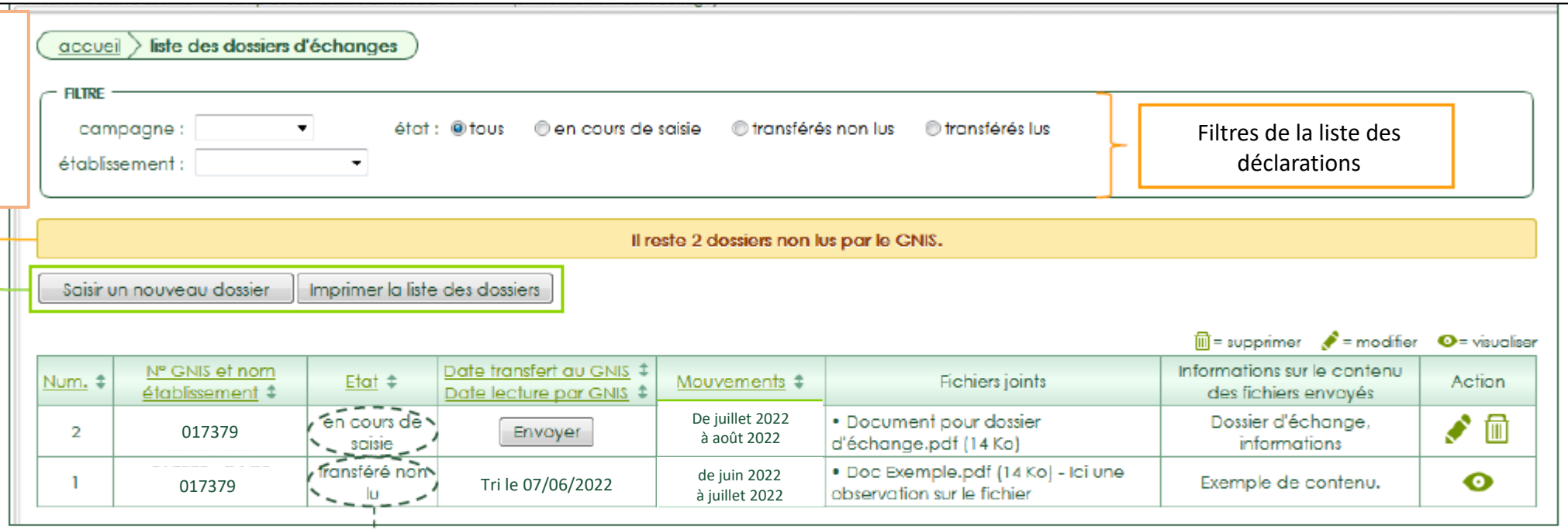

Filtres de la liste des déclarations

Boutons permettant de créer un nouveau dossier ou d'imprimer la liste des dossiers visibles à l'écran (en fonction des filtres choisis)

- Permet de modifier un dossier qui n'est pas encore envoyé.
- Permet de supprimer un dossier qui n'est pas encore envoyé.
- Permet de visualiser un dossier complet qui a été envoyé.

Il est possible de suivre le traitement du dossier via l'état :

- **En cours de saisie** : le dossier n'a pas été envoyé, il peut encore être modifié ou supprimé,
- **Transféré non lu** : le dossier a été envoyé mais celui-ci n'a pas été lu, la date de transfert est indiquée dans la colonne adjacente,
- **Transféré lu** : le dossier a été envoyé et a été lu par SEMAE, la date de lecture par SEMAE est indiquée dans la colonne adjacente.

semae